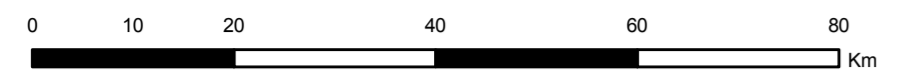


**CARTE ADMINISTRATIVE ET ROUTIÈRE
DU HAUT-KATANGA**

ECHELLE : 1/750.000



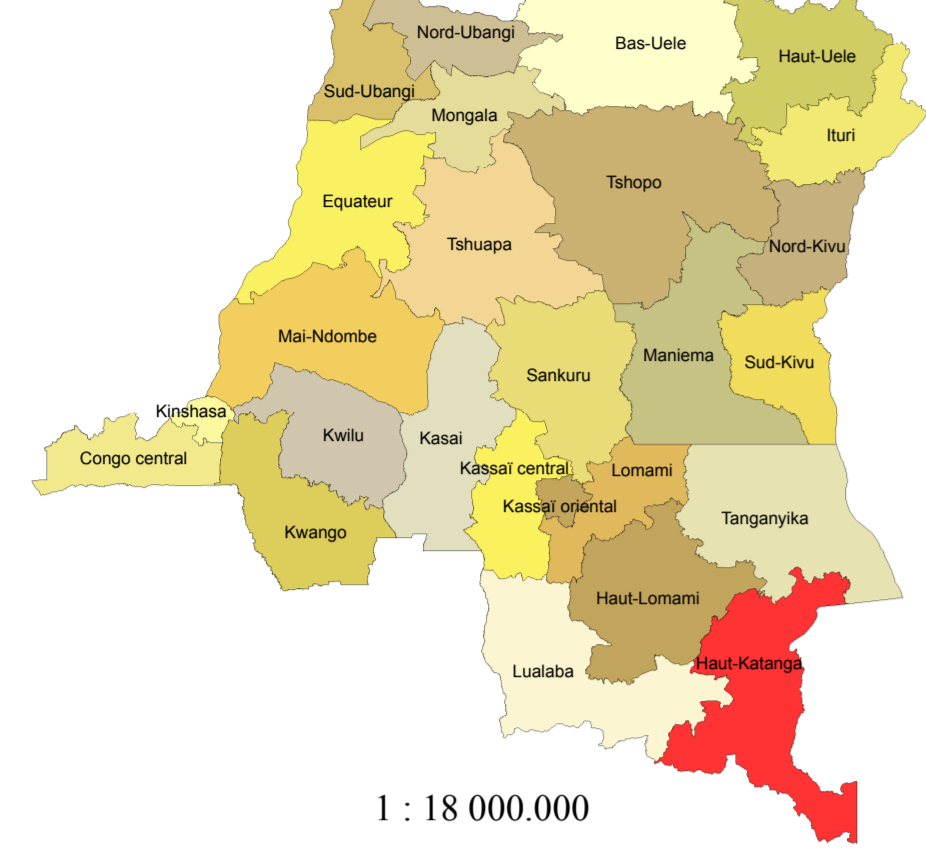
Projection : Mercator décalée aux parallèles 5 N et 5 S
Datum : WGS84

Cartographie et traitement SIG : M. Laghmouch

©Musée Royal de l'Afrique Centrale, Tervuren, 2017

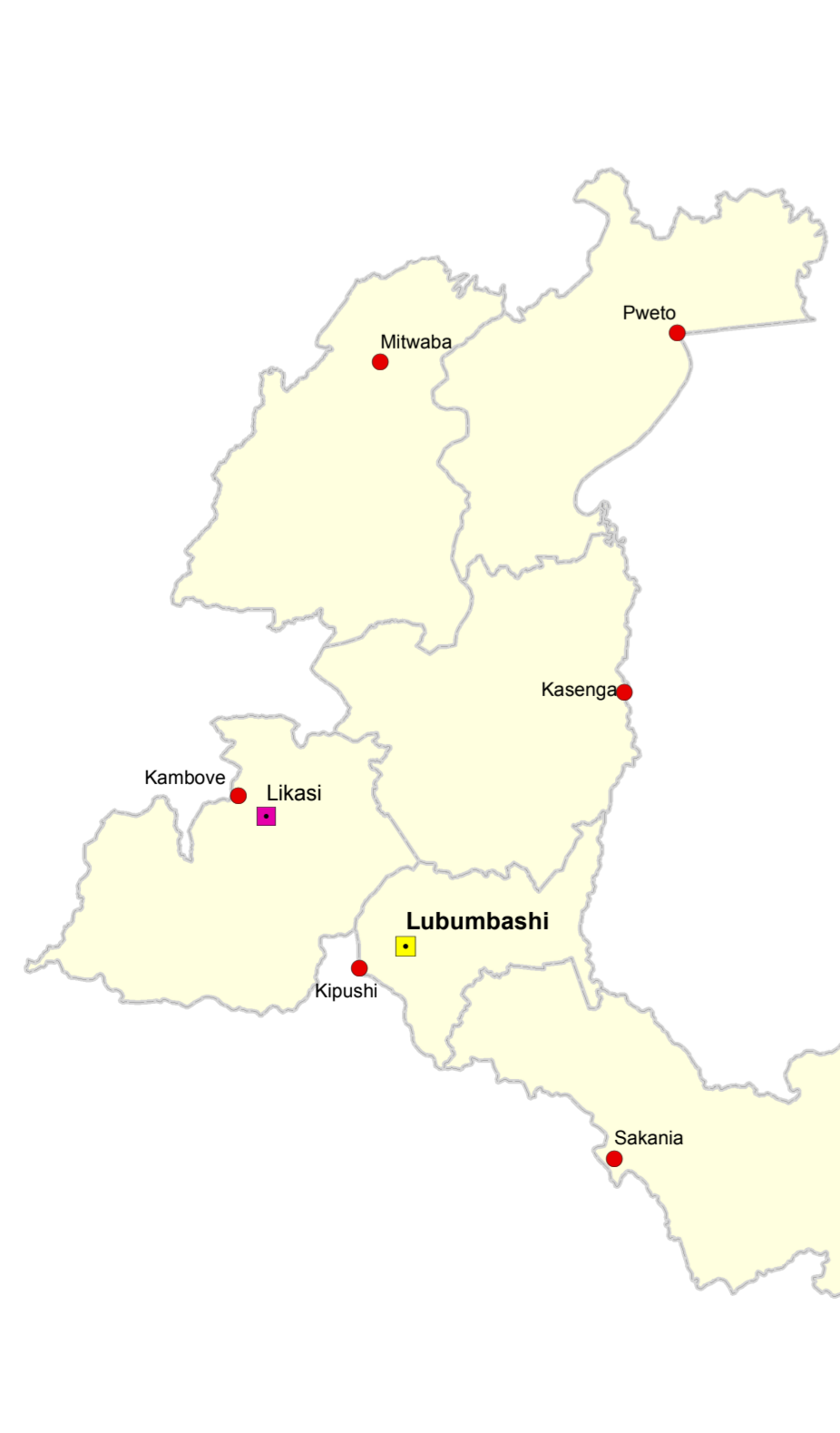
ISBN : 9789074752879
Dépôt légal : D/2010/0254/32

PROVINCES



1 : 18 000.000

TERRITOIRES
1 : 4 000 000



- Route asphaltée
 - Route non asphaltée
 - Piste
 - Chemin
 - Sentier
 - Voie ferrée
 - Limite de territoire
 - Limite d'état
 - Fleuve et rivière
 - Limite de parc
-
- Chef lieu de province
 - Ville importante
 - Chef lieu de territoire
 - Chef lieu de secteur/chefferie
 - Localités
 - ✈ Aéroport International
 - ✈ Aéroport National de Première Classe
 - ✈ Aéroport National de Seconde Classe
 - ✈ Aérodrome

ORIGINES DES INFORMATIONS
 Référentiel Géographique Commun (RGC) - R.D. CONGO
 Hydrographie : MRAC dérivée du modèle numérique de terrain SRTM 3 sec (EROS DATA CENTER)
 Limites administratives : Article 2 de la Constitution de la République Démocratique du Congo et loi n° 06/006 du 9 mars 2006 portant organisation des élections présidentielles, législatives, provinciales, urbaines, municipales et locales
 Collaborateur : Pierre Kalenga
 Les limites administratives et les noms utilisés sur cette carte ne sont pas de la responsabilité du MRAC
 Les limites des parcs et des zones annexes ont été tracées en fonction des textes de loi et des relevés réalisés sur le terrain mais ne peuvent en aucun cas servir de base à une revendication foncière. Les auteurs déclinent toute responsabilité en cas d'utilisation de ces données à des fins juridiques.

